

---

# JERUSALEM

## CAPITALE DE LA PALESTINE OCCUPEE

---

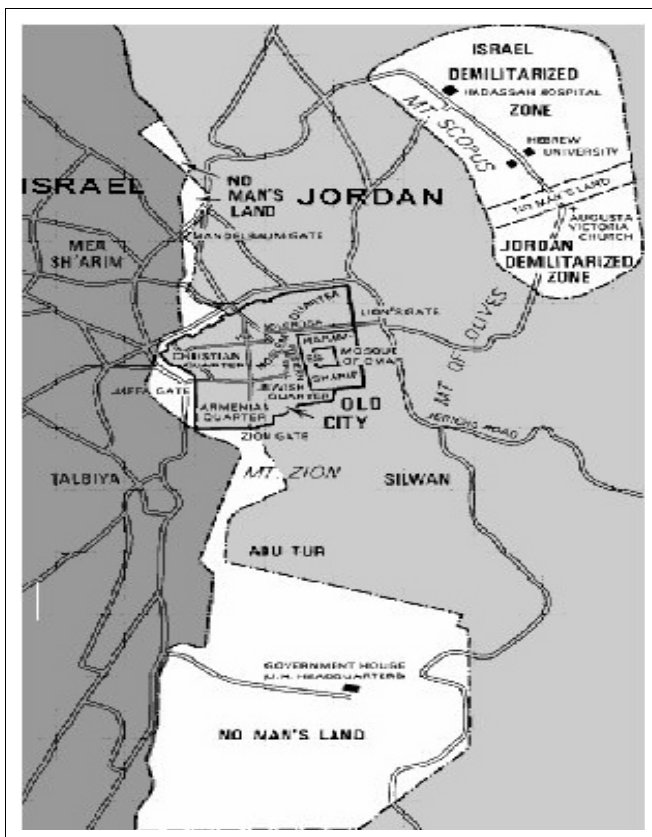
Ce texte a été écrit suite à un voyage en Palestine au mois d'août 2005. Alors que les médias occidentaux braquaient leurs caméras sur Gaza, nous avons visité Jérusalem ainsi que les villes palestiniennes de Cisjordanie : Ramallah, Bethléem, Hébron et Jéricho. Lors de notre séjour, nous avons rencontré des associations et des personnalités palestiniennes. Nous avons aussi rencontré Michel Wacharwski de l'association israélo-palestinienne AIC (The Alternative Information Center) avec lequel nous avons fait le tour des colonies autour de Jérusalem et qui nous a éclairés sur les projets de colonisation du gouvernement israélien. Notre séjour prolongé à Jérusalem-Est nous a ébranlés malgré la connaissance que nous avons de la situation d'occupation, d'oppression et d'humiliation du peuple palestinien. L'omniprésence des soldats, des policiers et surtout de colons armés est difficile à expliquer tant qu'on ne l'a pas vécue. Cette expérience nous a poussés à notre retour à nous documenter pour mieux comprendre. Les sources ne manquent pas et les associations en France comme en Israël font un énorme travail d'information. Nous avons notamment utilisé pour notre exposé des documents de l'AIC et de l'AFPS (Association France Palestine Solidarité) dont nous avons choisis des extraits pour compléter notre analyse..



« Jérusalem est sans doute l'une des plus fascinantes villes du monde, de même que la plus sainte, la plus belle et sans doute la plus disputée », c'est ainsi que le célèbre guide de voyage, Lonely Planet, présente la ville. Sainte la ville l'est, et même triplement puisqu'elle est la ville sainte du judaïsme (avec la présence du mur des Lamentations, vestige selon la tradition juive du Temple de Salomon, détruit par les Romains), de l'islam (Al-Qods est la troisième ville sainte après La Mecque et Médine, le prophète aurait fait son ascension depuis ce qui constitue aujourd'hui l'esplanade des mosquées) et du christianisme (Jésus Christ y aurait vécu ses derniers jours, sa mort et sa résurrection). Fascinante elle l'est par son mélange de cultures, par son architecture, par les personnes que l'on peut y rencontrer. Mais plus que tout cela, et sans doute à cause même de tout cela, Jérusalem est aussi une des villes les plus disputées. Ce phénomène n'est pas nouveau puisqu'il a été à la base des Croisades européennes pour reprendre la souveraineté sur les lieux saints du christianisme. Aujourd'hui Jérusalem est encore au cœur du conflit israélo-palestinien.

Dès 1917, sous mandat britannique, Jérusalem est déjà en proie à des conflits entre juifs et arabes. En 1947, le plan de partage de l'ONU attribue 56,5% de la Palestine à l'Etat juif alors que la population juive ne représente que 35 à 45% de la population totale et ne possède que 7 à 9% des terres. La résolution 181 de l'ONU prévoit que la totalité de Jérusalem et de ses environs soit placée sous autorité internationale, pour permettre le libre accès de chaque religion à ses lieux saints : « *La ville de Jérusalem sera constituée en corpus separatum, sous un régime international spécial, sera administrée par les Nations Unies et comprendra la municipalité actuelle de Jérusalem plus les villages et centres environnants, dont le plus oriental sera Abu Dis, le plus méridional Bethléem, le plus occidental Ein Karim le plus septentrional Shu'fat* ».

Mais dans le projet sioniste, elle doit devenir la capitale de l'Etat juif. En avril 1948, les bandes armées sionistes atteignent Jérusalem et s'emparent de la partie ouest de la ville ainsi que les villages environnants. Près de 80 000 Palestiniens sont chassés ou massacrés (massacre de Deir Yassine le 9 avril) sans la moind



Après la guerre de 1967, Israël occupe la totalité de la bande de Gaza et de la Cisjordanie et redéfinit les frontières de Jérusalem qui comprennent à présent toute la partie Est ainsi que les villages environnants. Israël annexe une zone de 70 km<sup>2</sup> (Jérusalem-Est), qui s'ajoutent à Jérusalem-Ouest, annexée depuis 1948 et en triplant sa superficie devient la plus grande ville d'Israël.

La résolution 253 des Nations Unies demandait à Israël de revenir sur toutes les dispositions pouvant altérer le statut de Jérusalem. Ce qu'Israël n'a à ce jour pas fait.

Depuis l'annexion de Jérusalem-Est, le gouvernement israélien s'est assuré que la ville contienne une majorité de Juifs en réduisant la population et le caractère palestinien de la ville. Aujourd'hui la population de Jérusalem (683 00 habitants en 2003) est composée de trois entités : 266 000 habitants à Jérusalem Ouest, 217 000 palestiniens à Jérusalem Est et 200 000 colons. Soit 31,8% de Palestiniens et 68,2% de Juifs. Face à l'accroissement naturel de la population palestinienne qui est supérieur à celui de la population Israélienne, toute la politique israélienne est dictée par un impératif démographique : Maintenir à Jérusalem une proportion de 70% de Juifs pour 30% de palestiniens, telle qu'elle était entre les communautés après l'annexion de 1967.

dre intervention des forces internationales. Au total 39 villages du district de Jérusalem sont occupés, vidés de leur population et détruits. Avec les accords de cessez-le-feu de 1949, la zone Est (6km<sup>2</sup>) est placée sous contrôle jordanien avec la Cisjordanie, et l'ouest sous occupation israélienne. 4% de la ville sont considérés comme un « no man's land », où sont situés les bureaux de l'ONU. L'Etat d'Israël est proclamé le 15 mai 1948.

En 1959, Israël déclare unilatéralement Jérusalem-Ouest comme capitale. La communauté internationale n'a jusqu'à présent jamais reconnu cette annexion.

Les mesures qui visent à accroître la population juive et à diminuer le nombre de palestiniens habitant la ville, violent les lois internationales et les droits des Palestiniens. Ces mesures se déclinent en cinq points :

- **Des restrictions du Droit de Résidence**
- **Une planification ethnique et politique**
- **La colonisation**
- **Des discriminations**
- **L'isolement du reste de la Cisjordanie**

## Des restrictions du Droit de Résidence

Après l'annexion de Jérusalem en 1967, Israël n'a pas voulu donner la citoyenneté israélienne aux Palestiniens de Jérusalem car cela aurait été contradictoire avec l'objectif de maintenir une majorité juive.

Le gouvernement israélien a fait un recensement de la population dans les territoires occupés et annexés de Jérusalem-Est et a enregistré 62 000 Palestiniens auxquels il a donné le statut de résidents permanents d'Israël en accord avec la « Loi d'entrée en Israël » ! Les Palestiniens de Jérusalem-Est qui étaient absents au moment du recensement ont perdu leur droit de résidence à Jérusalem.

Comme le gouvernement israélien a mis plusieurs années à déterminer le statut légal des résidents palestiniens de Jérusalem-Est, les Palestiniens se sont vu finalement offrir l'entière citoyenneté israélienne sous certaines conditions incluant un serment d'allégeance à l'Etat d'Israël, la preuve qu'ils n'étaient pas citoyens d'un autre pays (cela impliquait le renoncement à la citoyenneté jordanienne), et des connaissances en Hébreu. La plu-

part des Palestiniens ont rejeté cette offre pour des raisons politiques. Ils ont préféré rester résidents permanents de Jérusalem, et être considérés comme un peuple sous occupation comme tous les Palestiniens de Cisjordanie ou de la bande de Gaza depuis la guerre de 67.

### **Le statut de Résident Permanent**

La résidence permanente est un fragile et instable statut conditionné à la volonté du Ministère de l'Intérieur, qui peut facilement être révoqué à n'importe quel moment. Ce statut est le même que celui des résidents étrangers venant habiter en Israël. Ainsi les Palestiniens de Jérusalem sont considérés comme des immigrants dans leur propre pays.

Ce statut de résident permanent leur donne des droits auxquels les Palestiniens de Cisjordanie n'ont pas accès. Ils sont autorisés à vivre et travailler à l'intérieur d'Israël sans avoir de permis spécial. Ils jouissent aussi d'un accès à la sécurité sociale et médicale à travers

l'Institut National d'Assurance (NII). Ils ont aussi le droit de vote aux élections locales mais pas aux élections à la Knesset. Mais le statut de résident permanent ne donne pas le droit à un passeport. Pour quitter le territoire, un résident palestinien de Jérusalem doit demander un laissez-passer (Document de Voyage de l'Etat d'Israël).

Pour les enfants, si un des parents n'est pas résident de Jérusalem, les enfants ne sont pas automatiquement considérés comme résidents permanents, et la famille doit faire une demande de regroupement pour vivre ensemble.

## La révocation de la Résidence Permanente

Depuis 1995, les résidents palestiniens de Jérusalem doivent prouver qu'ils ont résidé à Jérusalem les sept dernières années. De même, si ils se sont vu octroyer la résidence permanente à l'étranger ou deviennent citoyen d'un Etat étranger, ils perdent automatiquement leur statut de résident permanent de Jérusalem. Même s'ils ont le droit de voyager, les Palestiniens de Jérusalem ne peuvent rester à l'étranger longtemps (pour travailler ou étudier par exemple), car ils risquent de perdre leur droit de résidence.

A partir de 1995, le Ministère de l'Intérieur a intensifié ses efforts pour limiter le nombre de Palestiniens vivant à Jérusalem et a introduit le concept de « centre de vie ». Cela signifie que pour garder leur droit de résidence, les résidents palestiniens de Jérusalem doivent prouver que Jérusalem est leur « centre de vie » et qu'ils vivent à l'intérieur des frontières municipales. Cela implique qu'ils doivent fournir un nombre important de documents : La preuve qu'ils payent des impôts, des factures d'électricité, de téléphone, des certificats de scolarité ou de travail... Les Palestiniens incapables de fournir des documents prouvant qu'ils vivent et continuent à vivre à Jérusalem se sont vu retirer leur carte de résident, ont été expropriés de leur maison et ont perdu leurs droits sociaux

Si le centre de vie d'un résident permanent de Jérusalem change ou apparaît comme ayant changé aux yeux du Ministère de l'Intérieur, il perd son statut. Sortir des frontières municipales peut signifier souvent de l'autre côté de la rue. Par exemple, Al Ram est considéré comme étant à l'extérieur des frontières municipales de Jérusalem, alors que la communauté de Beit Hanina, petit quartier d'Al Ram, et la colonie industrielle d'Atarot de l'autre côté de la rue font partie de Jérusalem.

Jusqu'à 1995, nul règlement ne stipulait qu'il était interdit de résider à l'extérieur de Jérusalem, à la condition de revenir pour renouveler son statut auprès du ministère de l'Intérieur. Le ministère de l'Intérieur a donc changé sa politique sans en aviser la population. Ce sont plus de 3 000 individus qui ont ainsi été privés de leur statut de résident. Ceci provoque de gros problèmes, car il est très difficile de construire aujourd'hui dans la zone de Jérusalem, et les familles ne peuvent pas toujours résider dans la ville compte tenu du faible espace dont elles disposent et du coût de la vie élevé. C'est alors un dilemme difficile entre la volonté de conserver son statut et la volonté d'améliorer ses conditions de vie.

## Le regroupement familial

Sous la Loi internationale, le regroupement familial est un droit pour tous les peuples (Convention de Genève de 1977).

Les résidents de Jérusalem qui se marient avec des non-résidents de Jérusalem doivent demander le regroupement familial pour vivre ensemble dans la ville. Le Ministère israélien de l'Intérieur en a fait un « Chemin de Croix » virtuel dans lequel il faut être très persistant pour obtenir une réponse positive. Bien souvent la demande est refusée pour différentes raisons.

En 2000, une nouvelle procédure appelée « arrangement progressif » fut introduite. Le résident de Jérusalem pouvait demander le regroupement familial pour son conjoint après avoir prouvé que son centre de vie est bien Jérusalem (procédure qui pouvait prendre plusieurs années). De nombreuses familles ont été exclues du processus et ont choisi de vivre en dehors de la ville, provoquant la perte du statut pour le conjoint résident. Si le Ministère de l'Intérieur confirmait que le centre de vie du conjoint non-résident est en effet Jérusalem, il pouvait avoir un permis de résidence temporaire de 27 mois. Après cette période, si le centre de vie du couple était encore Jérusalem, le conjoint non-résident recevait une carte d'identité temporaire de 3 ans, qui devait être renouvelée chaque année. Après ces 5 ans et 3 mois, une carte d'identité de résident permanent pouvait être accordée.

Mais en mai 2002, le gouvernement a mis un moratoire sur cette unification des familles, et le 31 juillet 2003, une décision du gouvernement interdisait aux personnes mariées avec des palestiniens de vivre avec eux en Israël. Ce statut valable un an a été prolongé jusqu'en 2005. La seule solution pour eux de vivre en couple est de quitter Jérusalem.

De plus, un enfant ne peut pas recevoir automatiquement le statut de résidence permanente si seulement un des parents est résident. En conséquence, ils n'ont pas le droit d'aller à l'école publique ou d'avoir accès au système de santé national ou la sécurité sociale même si un des parents cotise à l'Assurance Nationale de Santé. On estime qu'il y a au moins 10 000 enfants à Jérusalem-Est qui ne sont pas enregistrés comme résidents permanents.

Au-delà d'une simple loi sur le papier, et d'un statut discriminant et raciste, cette décision constitue un véritable drame pour beaucoup de familles. Deux choix s'offrent à elles : vivre dans l'illégalité en Israël avec la peur constante d'être renvoyé en Palestine ou en prison, ou bien vivre dans les territoires, et perdre ainsi leur propriété et leur droit de résidence. Si l'époux est israélien, et qu'il n'a pas de permis spécial il lui est également interdit de se rendre et de vivre dans les territoires palestiniens. La seule solution est d'obtenir un permis spécial de la part de l'administration civile, ce qui s'avère très difficile et précaire car les permis peuvent être annulés à tout moment. Ces familles sont donc déchirées, et doivent vivre dans la peur ou le déchirement. La construction du mur dans la zone de Jérusalem vient aggraver la situation

puisqu'une fois fini, celui-ci viendra entériner la séparation de ces familles car le passage des check points leur sera impossible. En attendant ils prennent des risques pour passer à travers les barrières temporaires.

## Institutionnalisation du nettoyage ethnique

L'Institut National d'Assurance a passé un accord avec le Ministère de l'Intérieur pour fournir des informations sur les gens qui sont « suspectés » de s'être déplacés à l'extérieur d'Israël (dans le cas des résidents de Jérusalem, cela veut dire à l'extérieur de la ville). La NII

mène des enquêtes permanentes pour prouver que des familles palestiniennes ont déplacé leur centre de vie en dehors de Jérusalem. Pendant les investigations, on n'accorde pas aux demandeurs les bénéfices sociaux pour lesquels ils ont payé des cotisations.

**Le fait de perdre son statut de résident de Jérusalem, ce n'est pas seulement perdre les bénéfices sociaux, la couverture sociale et le droit à l'éducation, cela veut dire qu'il n'est plus permis d'entrer dans sa propre ville, où on a sa famille, son travail, son école, etc....**

## Une planification ethnique et politique

Entre 1948 et 1967, Jérusalem-Est était la capitale et le centre administratif pour la Cisjordanie. Beaucoup d'administrations, d'activités économiques et culturelles étaient concentrées là. Pendant la même période, Jérusalem-Ouest était la capitale nationale pour les Israéliens (quoique non reconnue internationalement). L'annexion de Jérusalem-Est a complètement changé la réalité de la ville avec l'appropriation de 7 000 ha de terre - 600 ha de Jérusalem-Est et 6 400 ha des terres de 32 villes et villages palestiniens. Jérusalem devenant la plus grande ville d'Israël, cela nécessita une nouvelle planification complète de la ville.

La planification de la ville de Jérusalem a très peu à voir avec des considérations de planification urbaine normale. Elle est politique. Le gouvernement Israélien considère qu'une terre palestinienne peu développée favorise l'expansion juive. La politique consiste à rendre impossible la construction de nouvelles habitations pour les Palestiniens, même dans des secteurs palestiniens.

La planification israélienne est guidée par un seul objectif : maintenir une majorité juive dans la ville. Le gouvernement utilise quatre politiques de planification pour atteindre son but :

- Décréter les terres palestiniennes non construites comme « zones vertes » où les constructions sont interdites ( 40% des terres de Jérusalem-Est).
- Limiter les possibilités de constructions palestiniennes,

comme réduire la densité de logements et systématiquement détruire les constructions non autorisées.

- Exproprier les terres palestiniennes dans « l'intérêt public » : Les propriétés palestiniennes sont prises comme zones vertes dans le but de construire des colonies juives, tandis que les quartiers palestiniens souffrent d'un cruel manque d'espace public pour construire des institutions publiques.
- Exclure les Palestiniens du processus de planification municipal.

Depuis 1967, le gouvernement israélien a concentré ses efforts dans la création d'une Jérusalem juive dans la partie Est de la ville, et a construit d'énormes colonies satellites (20 000 à 30 000 habitants chacune) aux abords de la ville. L'occupation et la colonisation qui l'accompagne ont été planifié depuis 1967 par des limites territoriales à géométrie variable, visant à inclure dans les limites de Jérusalem un maximum de population juive. C'est ce qu'on appelle les trois Jérusalem.

### Les trois Jérusalems :

De 1949 à nos jours, Jérusalem a été une ville à géométrie variable.

Jusqu'en 1967, la ligne verte séparait Jérusalem-Ouest, conquise en 1948 par Israël, de Jérusalem-Est, sous occupation jordanienne. Après l'annexion de 1967, la ligne verte continue de séparer virtuellement la ville en deux.

A partir de 1967 et l'occupation de la partie Est, de nouvelles limites municipales sont établies. En 1980, la Knesset a réaffirmé l'annexion de Jérusalem et déclaré la ville unifiée capitale éternelle d'Israël. Et ce en dépit des condamnations de la communauté internationale (résolution 478 du Conseil de sécurité de l'ONU—Août 1980);

La planification se fait selon trois cercles de développement. On parle des trois Jérusalems :

- Le premier cercle est constitué des limites municipales de Jérusalem.



- Le second cercle, le Grand Jérusalem, est un projet lancé en 1995, revu en 1998. Il englobe une surface de 440 km<sup>2</sup> soit 10% de la Cisjordanie. Il comprend le deuxième cercle de colonies avec trois grandes cités satellites : les blocs de colonies de Givon au Nord, Ma'ale Adumin à l'Est et d'Etzion au Sud.
- Le troisième cercle, l'Aire Métropolitaine de Jérusalem, lancé en 1982, dessine un cercle dont le centre est la Vieille Ville de Jérusalem et englobe cinq municipalités arabes et 28 villages palestiniens. Il permet d'englober Bethléem et Ramallah. Il doit rejoindre l'Aire Métropolitaine de Tel Aviv qui englobe des colonies de Cisjordanie notamment la colonie d'Ariel.

## La colonisation

La politique de colonisation israélienne a changé la réalité géographique et démographique de Jérusalem-Est. En 1993, la population juive de Jérusalem-Est a dépassé la population palestinienne. Ce nombre a depuis lors diminué et aujourd'hui les Palestiniens et les Juifs sont presque aussi nombreux (220 000 résidents Palestiniens pour 200 000 Israéliens). Aussi, le gouvernement israélien fait tout son possible pour inciter de nouveaux immigrants à vivre dans les colonies de Jérusalem-Est, afin de préserver une majorité juive dans Jérusalem et d'encercler la ville par des ceintures de colonies pour la vider de sa population palestinienne.

### Les principales colonies de Jérusalem-Est :

**Le quartier Juif dans la vieille ville** est le résultat de la conquête de Jérusalem-Est en 1967. La première décision israélienne fut la destruction du quartier des Maghrébins, quartier historique initié sous le règne d'Afdal el-Din (fils de Salah ed-Din) entre 1186 et 1196, puis complété aux époques mamelouke et ottomane. La deuxième décision israélienne fut l'expansion et la construction d'un nouveau quartier face au Mur des Lamentations. Autrefois, en fait, depuis Salah ed-Din, un petit quartier juif s'était développé entre le quartier arménien et le quartier des Maghrébins. Il abritait dans la première moitié du siècle une population juive, pauvre et pieuse vivant des donations des communautés juives d'Occident.

Lors de la guerre de 1948, la communauté juive de la vieille ville (environ 150 personnes) fut expulsée par la Légion arabe de Transjordanie. Dans la semaine qui suivit l'occupation de la vieille ville en 1967, une partie du quartier historique datant du XIV<sup>ème</sup> siècle fut rasée et plus de 600 Palestiniens furent expulsés. Deux mosquées historiques furent démolies. En avril 1968, un ordre d'expropriation doubla la superficie du nouveau quartier juif et remplaça entièrement sa population. 6 000 Palestiniens musulmans et chrétiens furent expropriés. Après avoir vidé le quartier de ses habitants, le gouvernement israélien engagea le processus de judaïsation de la vieille ville. En détruisant le quartier historique et en le remplaçant par un habitat artificiel, l'Etat d'Israël effaça tout lien avec le patrimoine arabo-musulman de Jérusalem. De riches juifs purent acquérir à prix d'or des appartements dans un quartier de « style oriental » où l'on parle couramment américain. Depuis 1981, il est formellement interdit à tout non juif d'acquérir des propriétés dans ce quartier.

Aujourd'hui 3 500 habitants vivent dans le quartier juif. Les colons essayent aussi de contrôler des maisons en dehors de ce quartier. On estime à un millier le nombre de colons vivants

## Le cas de Silwan

La plus vaste opération de démolition à Jérusalem-Est depuis 1967. C'est ce que prévoit la municipalité israélienne dans le vieux quartier d'al-Boustan, au sein de Silwan, quelques centaines de mètres en contrebas des remparts de la ville. Quatre-vingt-huit bâtiments d'habitation sont menacés de disparition, et quelque mille Palestiniens risquent ni plus ni moins que d'être jetés à la rue par les bulldozers. Pour l'ingénieur de la municipalité qui a ordonné l'expulsion et la destruction des maisons, Uri Shetrit, il s'agit de remplacer le quartier palestinien par un « parc archéologique ». Rien moins. Motif : le roi David aurait séjourné dans ce site voici trois mille ans, y laissant des traces archéologiques dont l'importance aujourd'hui, à l'aube du XXI<sup>ème</sup> siècle, serait plus essentielle que la vie, le passé, le présent et l'avenir d'un millier de Palestiniens, que leurs droits, que l'effacement des traces de leur existence dans ce lieu depuis des générations, et que l'hypothèse de la paix. (...)

A Silwan, comme ailleurs en Cisjordanie, lorsque les bulldozers procèdent à l'anéantissement de logements, les autorités israéliennes s'entourent de précautions légales. Non pas au regard du droit international, les Conventions de Genève interdisent explicitement ces destructions autant que le déplacement des populations. Mais au regard de tout un système de lois, héritées de l'ère ottomane et des lois d'exception du mandat britannique, ou spécialement conçues pour permettre le projet colonial. Ainsi, d'abord, des lois sur les « propriétés des absents », qui octroient à Israël les biens des Palestiniens absents de chez eux lorsque faisaient rage les guerres d'expulsion de 1947-1948, ou qui ne peuvent y avoir accès. Mais pas seulement : si la Cour suprême israélienne s'inquiète des possibles conséquences internationales de l'usage de telles lois dans Jérusalem, le droit de construire dans leurs quartiers est refusé tout aussi illégalement aux Palestiniens, depuis plusieurs décennies, malgré la croissance démographique. L'absence de permis de construire sert ensuite de prétexte pour faire fonctionner les bulldozers. C'est précisément ce qui se joue aujourd'hui dans ce quartier al-Boustan de Silwan. Les maisons plus anciennes sont elles aussi menacées. Mohammed Badran, l'un de ses habitants, vient de recevoir l'un des premiers ordres de démolition. Sa maison date pourtant de 1961, six ans donc avant l'occupation de Jérusalem-est par Israël. Il dispose d'un acte notarié de 1920 prouvant que le terrain appartenait à

*Suite page 6*



*Colons dans la vieille ville*

en dehors du quartier juif. De plus en plus d'îlots de colonisation (70 aujourd'hui) apparaissent dans les quartiers musulmans ou chrétiens. Il est très courant de croiser dans la vieille ville arabe, des colons armés qui sortent des immeubles conquis. Une des plus fameuses est la maison de Sharon au milieu du Souk dans le quartier arabe. L'Etat d'Israël, par l'intermédiaire des organismes de colonisation israéliens et juifs dans le monde, mène une politique d'achats d'immeubles dans la vieille ville en commençant par s'emparer des maisons dans le quartier chrétien de la vieille ville. L'affaire récente de la vente par l'Eglise Grecque Orthodoxe d'un quartier situé dans la zone de la porte de Jaffa à des organismes juifs, révèle les efforts israéliens pour imposer un état de fait et une nouvelle carte juive de la vieille ville.

**Ramat Eshkol** créée en 1968, occupe 98,5 ha pour 6 000 colons.

**Givat Shapira (French Hill)** créée en 1968, occupe 97 ha pour 8 200 colons.

**Ramat Allon (Ramat)** créée en 1973, occupe 497 ha pour 38 000 colons.

**Neve Ya'acov** créée en 1972, occupe 175,9 ha pour 20 200 colons.

**Pisgat Ze'ev** créée en 1985, occupe 546,8 ha pour 36 500 colons. Il y a un projet de réunir **Pisgat Ze'ev** et **Ya'acov** dans une grande colonie de 90 000 colons en 2008.

**Atarot** est une Zone Industrielle créée en 1970, occupe 332,7 ha.

son grand-père avant d'être transmis à ses descendants, et avait reçu un permis de construire... de la Jordanie.

Les colons, la municipalité et l'armée n'en sont pas à leur premier essai dans ce faubourg palestinien. Voici plus de dix ans que des colons, principalement de l'organisation extrémiste el-ad, y occupent des maisons palestiniennes. Ils y ont fait irruption de nuit, armés, ont vidé une partie des habitants, se sont installés, sont restés avec l'appui de l'armée. Certaines maisons sont coupées en deux : la famille palestinienne dans une pièce, les colons dans les autres. Des « Rambos » travaillant pour des milices privées au service des colons, saturés d'armes ostentatoires, gardent l'entrée des ruelles, fouillent ou refoulent les visiteurs indésirables. Aujourd'hui, dans les rues qui descendent vers al-Boustan, où se pressent de petits groupes de colons fanatiques en excursions idéologiques, se sont érigées caméras et tours de gardes. Les projets des colons se soutiennent d'une totale collusion avec les objectifs des autorités municipales et étatiques. En 1992, le « rapport Klugman » (du nom d'Haim Klugman, alors directeur général du ministère de la Justice israélien), indiquait que plusieurs ministères avaient attribué des dizaines de millions de dollars à des associations de colons comme El-ad. Uri Bank, du parti extrémiste Moledet, évoque « un jeu de légo », qui permet d'occuper le terrain, « d'isoler les quartiers arabes » et de « créer une continuité juive » dans la Jérusalem orientale. Meir Margalit, animateur de l'organisation israélo-palestinienne contre les destructions de maisons (ICADH), souligne que la disparition de ce quartier de Silwan permettrait aussi de relier les colonies de Silwan à celles de Ras-Al-Amoud, plus à l'est. Et, à terme, à la colonie de Ma'aleh Adoumim. Tout un programme pour l'ensemble de la ville est en cours, qui passe par l'installation de ces points de colonisation. « J'ordonne la suppression de toutes les constructions illégales dans la Vallée des Rois », s'autorise Uri Shetrit. Une rhétorique biblique pour un projet politique. En évoquant le retour du site à « son aspect originel », Uri Shetrit installe donc une politique de « nettoyage ethnique » - selon la qualification des organisations de défense des droits humains - dans un discours religieux. Une stratégie autant qu'une argutie d'un autre temps. Car si la bataille pour Jérusalem dérivait vers la guerre de légitimité religieuse, elle risquerait de se dessaisir de son fondement : la défense du droit.

*Jérusalem dans l'étau de l'annexion  
Isabelle Avran - Pour la Palestine N° 46  
AFPS juin 2005*

**Rekhes Shu'afat (Ramat Shlomo)** créée en 1994 pendant Oslo, occupait 112,6 ha à l'origine. Depuis elle ne cesse de s'agrandir et compte aujourd'hui 11 300 colons.

**Gilo** créée en 1971 pour 3 500 colons et agrandie en 1979, occupe 290 ha pour 28 000 colons.

**East Talpiot** créée en 1973, occupe 119,6 ha pour 12 800 colons.

**Givat HaMatos** créée en 1991, occupe 31 ha pour 800 colons.

**Har Homa** créée en 1991 sur 252,3 ha. Cette colonie est à moins de 2km de Bethléem. Les premiers colons y habitent depuis 2002. Il est prévu 6 500 logements. Cette colonie est construite sur la colline de Jabal Abu Ghneim, qui était la seule forêt au Sud de Jérusalem. Elle a été entièrement abattue pour la construction de la colonie.

**Ma'ale Adumin** occupe 5 300 ha (plus vaste que Tel Aviv) pour près de 30 000 colons. C'est la plus grande colonie de Cisjordanie. Elle est construite au cœur de la Cisjordanie entre Jérusalem et la vallée du Jourdain, et coupe de fait la Cisjordanie en deux d'Ouest en Est.

Un projet élaboré par le gouvernement d'Yitzhak Rabin en 1993 et exhumé cette année, ne cesse d'inquiéter. « E1 », c'est son nom, consisterait à relier le bloc de colonies d'Adumim à Jérusalem. Le projet permettrait, s'il se réalise, de créer une continuité coloniale de Jérusalem à la vallée du Jourdain, puisque les terres confisquées pour ce bloc de colonies stratégiquement décisif s'étendent quasiment jusqu'à Jéricho. Situé à l'Est de Jérusalem, il se compose en effet de six colonies et d'une zone industrielle. En mars dernier, la presse israélienne révélait les intentions d'Ariel Sharon de relancer ce programme « E1 ». C'est par sa mise en oeuvre que le gouvernement israélien entend couper en deux la Cisjordanie. Il prévoit la construction de 3.500 logements pour les colons, au nord-est de Jérusalem, à la lisière des colonies de Pisgat Ze'ev et de French Hill. De premières destructions ont déjà eu lieu, en particulier sur les terres d'Issawiya, et menacent 150 hectares de terres du village, dont certaines ont déjà été confisquées voici une vingtaine d'années et déclarées « terres d'Etat » et d'autres sont encore aujourd'hui cultivées, notamment de céréales. Le village, faubourg de Jérusalem-est, qui compte quelque 12.000 habitants, perdrait dès lors ses terres, ses ressources, son économie et son mode de vie, et serait totalement isolé, à la fois du reste de la ville et du reste de la Cisjordanie.

## Le tramway de Jérusalem

Le projet de ligne de tramway reliant Jérusalem et les colonies de French Hill et Pisgat Ze'ev participe au projet de colonisation. Il s'agit en effet, tout comme avec la construction du Mur, de mettre en place des infrastructures durables qui prennent comme fait accompli l'existence des colonies israéliennes en terre palestinienne. En outre en facilitant l'accès des colons à Jérusalem, ce tramway permettra un nouveau développement de ces zones d'habitations, notamment pour des personnes à revenu modéré qui n'ont pas de véhicule personnel.

Cette construction participe donc à l'action illégale de modification du territoire occupé par la puissance occupante, puisqu'il s'agit de bâtir de nouvelles infrastructures dans un territoire considéré par le droit international comme occupé. En outre, cette construction vise à fournir un service à la population occupante au détriment des palestiniens qui n'auront pas accès à ce service.

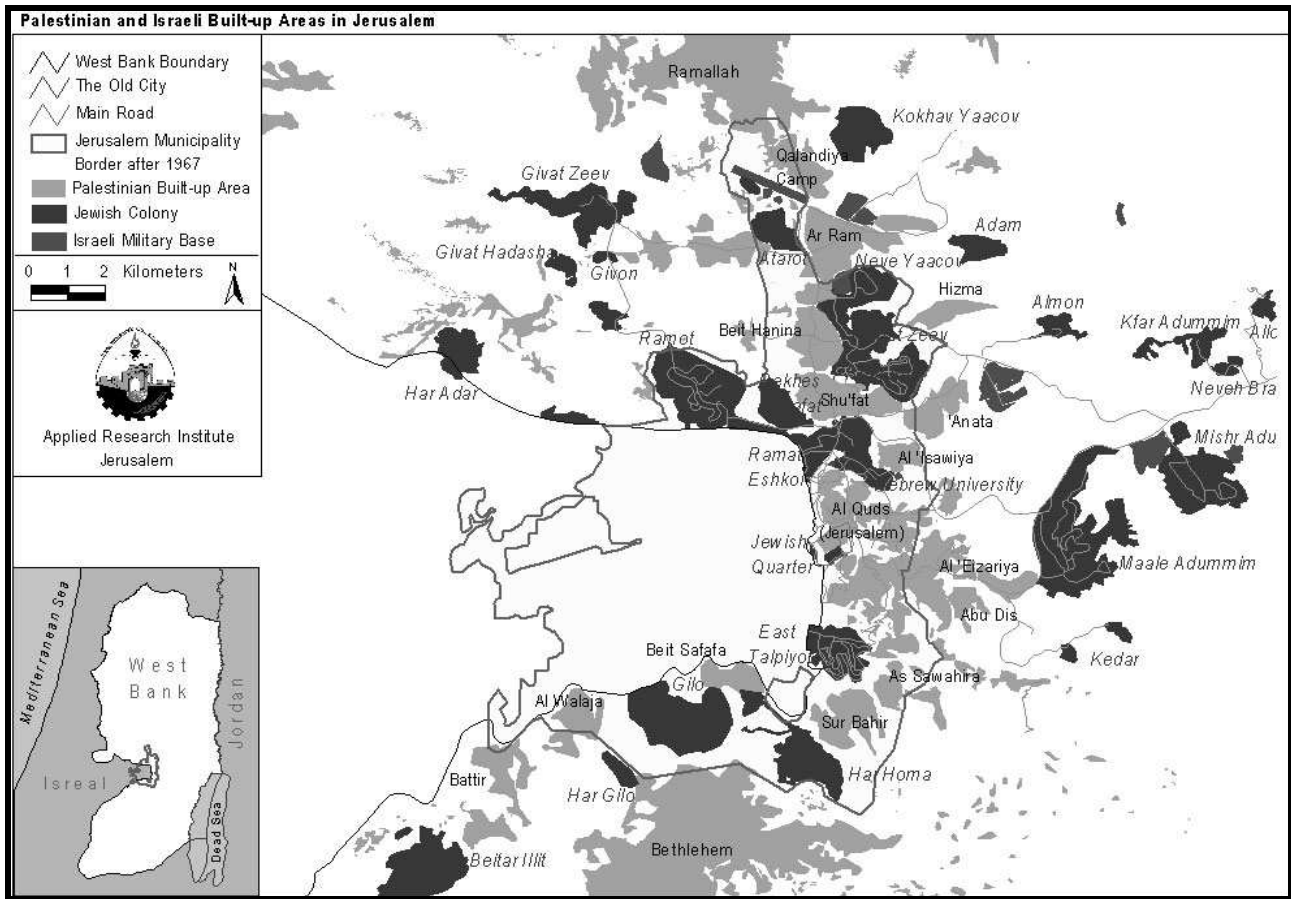
### La complicité française

Ce que nous dénonçons n'est pas seulement la construction dans l'illégalité de ce tramway, puisque les violations du droit international par Israël ne sont pas une nouveauté. Nous dénonçons la complicité de la France dans cette affaire. Cette complicité est double : il s'agit à la fois de celle des entreprises Alstom et Connex, et de la complicité de l'Etat.

Les entreprises citées se rendent coupables de complicité d'infractions au droit international puisque la construction de ce tramway est contraire à des traités internationaux de force obligatoire. Elles ne peuvent sous prétexte de libre-échange et de liberté commerciale se rendre coupable d'actes contraires à la loi.

*Un tramway nommé coupable  
Delphine Thizy, PARC  
AFPS novembre 2005*





## Des discriminations

La discrimination entre les juifs et les résidents arabes de Jérusalem est structurelle, et la meilleure illustration se trouve dans les différences de budgets municipaux et de services entre Jérusalem-Est et Jérusalem-Ouest.

Bien qu'elle représente 1/3 de la population de Jérusalem, la communauté palestinienne reçoit moins de 10% du budget municipal.

### Les infrastructures et services publics

Il y a une différence énorme d'infrastructures et d'équipements entre Jérusalem-Est et Jérusalem-Ouest. Les Palestiniens vivent dans un manque permanent de services de base, et ceux-ci sont de plus mauvaise qualité qu'à Jérusalem Ouest ou dans les colonies de Jérusalem-Est. Par exemple, en 2000 il y avait :

- 650 km de canalisations d'égouts à Jérusalem-Ouest et seulement 76 km à Jérusalem-Est.
- 700 km de trottoirs à Jérusalem-Ouest et 73 km à Jérusalem-Est.
- 1 079 jardins publics à Jérusalem-Ouest et 29 à Jérusalem-Est.
- 36 piscines à Jérusalem-Ouest et aucune à Jérusalem-Est.
- 26 bibliothèques à Jérusalem-Ouest et 2 à Jérusalem-Est.

lem-Est.

- 1 451 aires de jeux à Jérusalem-Ouest et 2 à Jérusalem-Est.

Les services publics n'existent quasiment pas à Jérusalem-Est. Certains évoquent un « apartheid de l'éclairage public » pour souligner le manque d'infrastructures et de services dans les quartiers arabes de Jérusalem-Est. De même, le ramassage des ordures ménagères n'est pas assuré et les habitants sont contraints de brûler leurs ordures dans des bennes dispersées le long des routes.

### L'éducation

A Jérusalem-Est, il y a 35 écoles gouvernementales et 32 écoles religieuses (chrétiennes ou musulmanes) ou cours privés. Les écoles non gouvernementales sont trop chères pour la plupart des Palestiniens qui fréquentent donc les écoles gouvernementales. La plupart de ces écoles sont obligées de diviser leur journée en deux (une classe le matin, l'autre l'après-midi).

### L'administration

La plus importante administration à Jérusalem-Est est le Ministère de l'Intérieur. Il y a deux bureaux du Ministère de l'Intérieur à Jérusalem, un pour les résidents palestiniens et un autre pour les résidents juifs israéliens. Le traitement des Palestiniens est totalement différent de celui de la population juive.



Le bureau destiné aux résidents juifs israéliens est moderne, propose de nombreux services, dont un certain nombre par Internet et est ouvert tous les jours.

fournit pas les mêmes services médicaux aux résidents de l'Est et de l'Ouest de Jérusalem malgré des cotisations à l'Assurance Maladie identiques.

Le bureau destiné aux résidents palestiniens est tout autre. Comme nous l'avons vu, les résidents permanents de Jérusalem doivent toute leur vie justifier de leur présence et de leur existence auprès du Ministère de l'Intérieur israélien. Cela les conduit à se rendre très régulièrement au bureau du Ministère de l'Intérieur de Jérusalem-Est. Ce bureau donne une idée assez claire du traitement discriminatoire réservé aux Palestiniens de Jérusalem. Chaque matin, des Palestiniens de tous âges (obligation de présenter les nouveaux-nés), sont contraints d'attendre jusqu'à 5 ou 6h dans la rue pour engager des démarches administratives ! Dès le milieu de la nuit se forme une file d'attente quotidienne d'environ 200 personnes. Le lieu d'attente n'est pas abrité (de la pluie ou du soleil), et ne dispose pas d'équipements (fontaine ou toilettes). Quand ils arrivent à entrer, ils sont confrontés à des employés pas toujours disponibles et à des formulaires rédigés en hébreu alors que la plupart d'entre eux sont arabophones.

## La santé

Du fait de sa position centrale en Cisjordanie, Jérusalem a toujours été le centre de soins des Palestiniens venant de nombreuses villes alentours. Il y a 7 hôpitaux, plusieurs cliniques de premiers soins, des centres de convalescence et des services pour les handicapés et les aveugles qui recevaient autrefois les habitants de Cisjordanie et de la Bande de Gaza, mais ce n'est plus le cas aujourd'hui à cause de la fermeture de Jérusalem.

Même si les services de santé sont plus développés à Jérusalem-Est qu'en Cisjordanie, on ne peut les comparer à ceux offerts à la population juive de Jérusalem-Est : Il y a 32 maternités à Jérusalem-Ouest et seulement 5 à l'Est. Le gouvernement israélien ne

## La construction

Les possibilités de construire pour les Palestiniens sont très réduites. La plupart des terres en dehors des zones construites sont déclarées « zones vertes » interdites à la construction. Presque 40% des terres palestiniennes de Jérusalem-Est sont déclarées « zones vertes ». Dans certains quartiers cela peut atteindre 70%. Mais ces zones ne sont vertes que pour les Palestiniens. Elles deviennent constructibles quand la municipalité décide d'y construire des colonies où d'étendre celles existantes.

De plus, il est presque impossible pour les Palestiniens d'avoir un permis de construire ou de rénovation. Pour obtenir un permis, la première condition requise est l'existence d'un plan d'urbanisme. S'il existe, il est déterminé par un quota démographique et non par les besoins dégagés par la population. De fait tous les quartiers sont soumis à de sévères restrictions. Lorsque les conditions « légales » sont réunies, les prix très élevés des terrains et des permis de construire constituent un obstacle conséquent. Si la construction est autorisée, souvent après des années d'attente, la taille de l'habitat est limitée à un ou deux étages, contre huit dans les colonies. La densité autorisée pour les Palestiniens est de 3,3 unités pour 1 000 m<sup>2</sup> contre 8,6 pour les Israéliens.

Cette situation de fait entraîne une surpopulation dans les quartiers palestiniens où plus de 30% des familles vivent à plus de 3 personnes par pièce, disposant de 11,9 m<sup>2</sup> par personne contre 23,8 m<sup>2</sup> pour les juifs de Jérusalem.

Les Palestiniens se trouvent donc souvent sans aucune autre alternative que celle de construire sans permis, et ils deviennent ainsi sujets à des évictions forcées et des démolitions de maisons. Au total 12 000 maisons palestiniennes ont été déclarées illégales et plus de 2.000 ont été détruites depuis 1967. Du 1er janvier 2004 au 16 novembre 2005, ce sont 162 maisons qui ont été détruites, privant d'un toit 550 palestiniens.



# L'isolement de la Cisjordanie

Il est essentiel dans le projet israélien d'isoler Jérusalem-Est du reste de la Cisjordanie. Autrefois capitale de fait de la Palestine, Jérusalem-Est est devenue un groupement de quartiers palestiniens enclavés dans une ville juive et déconnectés du reste de l'espace palestinien. Quatre mesures ont été utilisées pour appliquer cette politique d'isolement de Jérusalem-Est.



*Check Point de Qalandia*

## La construction d'une ceinture de colonies

Les principales colonies juives de Jérusalem-Est sont construites aux abords de la ville servant de rempart séparant d'une part les Palestiniens de Cisjordanie des Palestiniens de Jérusalem et d'autre part les quartiers palestiniens de Jérusalem les uns des autres.

## La clôture

En 1992, après la première guerre du Golfe, Israël a imposé une politique de clôture militaire en Cisjordanie qui empêchait les Palestiniens d'entrer en Israël. La ville fût entourée par 12 check points fixes dans le but d'arrêter tout Palestinien ne possédant pas un permis de résidence à Jérusalem. En conséquence, les institutions et les services palestiniens qui s'étaient développés dans les années 70 et 80, et, avaient fait de Jérusalem-Est le plus gros centre urbain palestinien, ont commencé à décliner. Les institutions et organisations culturelles et sociales se sont déplacées vers Ramallah dans la mesure où le commerce et les entrées et sorties de Jérusalem étaient rendus impossibles.

## Les routes de contournement

En plus des colonies, la politique d'isolement est poursuivie par la construction de routes

liant les colonies les unes aux autres et à Israël créant une contiguïté dans la colonisation tout en rompant la continuité palestinienne. La route de contournement de Jérusalem relie le Nord (entrée de Ramallah) au Sud (route d'Hébron) en contournant Jérusalem par l'Est et faisant le lien avec la route de Jéricho vers l'est. Elle isole Jérusalem de la Cisjordanie et coupe celle-ci d'Ouest en Est. La construction de ces routes nécessite la confiscation de terres et la démolition de maisons palestiniennes.

## Le Mur

Le Mur est une autre étape vers l'isolement total de Jérusalem-Est qui rompt la contiguïté naturelle entre Jérusalem et la Cisjordanie.

Le 10 juillet 2005, le gouvernement israélien a validé le tracé du Mur dans la ville, qui atteindra une longueur de 190 kms. Plus de 40 kms de Mur constitués de panneaux de béton de 9 m de hauteur ont déjà été construits. Le reste est en cours de construction.

Lorsqu'il n'est pas une barrière de béton, le mur peut prendre plusieurs formes : barrière électrifiée, capteurs électroniques, tranchées, route militaire, barbelés et miradors.

Les sections existantes et prévues sont toutes situées au-delà de la ligne verte (jusqu'à 10 kms) et à certains endroits au-delà de la frontière municipale établie par Israël lui-même lors de l'annexion de Jérusalem-Est. Les Nations Unies indiquent que 40% de la population palestinienne de Jérusalem-Est, soit près de 100 000 Palestiniens détenteurs du permis de résident, seront séparés de la ville par la construction du Mur et risquent de perdre leur statut de résidents. Mais le Mur construit dans et autour de Jérusalem-Est inclut sur son tracé les principales colonies de Jérusalem. Notamment, la plus importante colonie juive de Cisjordanie, Ma'ale



*Le Mur à Abou Dis*

Adumin forte de 30 000 habitants. L'intégration des colonies de Ma'ale Adumin dans le périmètre du Mur, conduirait à un élargissement important des frontières municipales de Jérusalem vers l'Est. Cette politique vise à isoler les quartiers palestiniens en les sortant de Jérusalem par l'édification du Mur, et ce, afin de réduire la densité démographique arabe à Jérusalem-Est.

Pour de nombreux villages alentours qui vivaient grâce aux connexions avec Jérusalem, le mur signifie une asphyxie économique mais aussi sociale. Ainsi de nombreux enfants se rendaient dans des écoles de Jérusalem Est et inversement les étudiants de Jérusalem-Est allaient à l'université Al Qods qui est située à Abu Dis. Il n'est donc pas rare aujourd'hui de voir des enfants franchir, à grands risques les zones dans lesquelles le mur n'est pas totalement achevé. Pour les familles dont les enfants étudient à l'université, cela constitue un choix difficile : trouver et financer un logement à Abu Dis pour éviter le trajet quotidien de plusieurs heures entre Jérusalem et l'université, soumis aux bouclages des territoires, ou mettre fin aux études des jeunes. La situation sanitaire s'en trouve aussi très compromise puisque les habitants des villages alentours avaient pour habitude de se rendre dans les hôpitaux de Jérusalem Est qui sont rendus inaccessibles par le mur.

Il n'y a pas d'hôpitaux proches, et ces villages doivent se rendre à Bethléhem ou à Jéricho, qui, avec les différents obstacles à la liberté de mouvement, sont situés à plus d'une demi-heure de route. Des familles se trouvent également séparées et ne peuvent plus se rendre visite. Le plus tragique est la difficulté pour les Palestiniens à enterrer leurs morts avec leur famille, puisqu'il est impossible de transporter les corps de l'autre côté du mur.



## Conclusion

On a pu s'apercevoir que, petit à petit depuis 1967, Israël s'efforce de créer une situation de fait où plus aucun retour en arrière ne serait possible. Un visiteur non averti peut très bien visiter Jérusalem-Est sans s'apercevoir de la colonisation, tellement certaines colonies sont intégrées dans l'urbanisme de Jérusalem. L'identité arabe de Jérusalem est petit à petit reniée. C'est un quartier qui est racheté par là, un marché ancestral

déplacé ailleurs...Insidieusement par une multitude de lois et de décisions politiques, les Palestiniens sont chassés de leur ville.

De plus, nous avons visité Jérusalem, au moment où les « oranges » (mouvement contre le désengagement) manifestaient quotidiennement en Israël contre le retrait de la Bande de Gaza. Nous avons pu nous apercevoir de la force de ce mouvement à Jérusalem alors qu'il reste minoritaire en Israël. La grande majorité des juifs de Jérusalem arboraient un bandeau orange à leur veston, sur leur voiture, à leur balcon, sur les cartables des enfants...Le 10 Août ce sont 70 000 personnes qui manifestaient dans la vieille ville contre le retrait.

Face à cela les Palestiniens ne sont pas en capacité de résister. La deuxième Intifada les a épuisés, et ils savent que chaque action de rébellion contre l'oppression entraîne une réaction violente de la part des forces d'occupation ou des colons.

Depuis cet été 2005, l'évacuation des colonies de la Bande de Gaza a créé une nouvelle situation en Palestine. Dorénavant, la Palestine (reconnue internationalement sur les frontières de 1967) est divisée en trois zones de statuts différents :

- La « prison à ciel ouvert » sous contrôle de l'Autorité Palestinienne dans la Bande de Gaza.
- Les Cisjordanie morcelée et « cantonisée » sous contrôle de l'armée israélienne.
- Jérusalem-Est, capitale de la Palestine, annexée à Israël.

La situation de Jérusalem est centrale. De fait, Jérusalem est la capitale naturelle de la Palestine, pas seulement pour des raisons religieuses, mais aussi pour des raisons historiques, culturelles, économiques, démographiques et sociologiques. Tant que Jérusalem-Est se-



ra sous occupation israélienne, aucun accord de paix ne pourra être accepté par le peuple palestinien. Jérusalem-Est peut devenir la capitale de la Palestine, à côté de Jérusalem-Ouest, capitale d'Israël. Il reviendra ensuite aux Palestiniens et aux Israéliens de trouver un compromis sur le statut des lieux saints. Ce partage de Jérusalem en deux capitales de deux Etats sur une même terre, est une première étape dans la recherche d'une solution humaine à long terme.

décembre 2005

#### Sources :

- *Cleansing and Apartheid in Jerusalem, an alternative guide to Jerusalem* by The Alternative Information Center (AIC)
- *Jérusalem : Une ville sainte au Coeur du conflit* par le PARC (Palestinian Agricultural Relief Committee) – AFPS juin 2005
- *Palestine et Palestiniens* – ATG (Alternatif Tourism Group) – Beit Sahour – Palestine
- *Jérusalem dans l'étau de l'annexion* – Isabelle Avran - Pour la Palestine N°46 – AFPS juin 2 005
- *Le Mur dans et autour de Jérusalem*—Plateforme des ONG françaises pour la Palestine—déc. 2005
- *Jérusalem et le rôle de l'Europe*—Association « Pour Jérusalem » - Rencontre au sénat 25 juin 2003
- *Jérusalem une ville ouverte pour aujourd'hui et demain*—Association « Pour Jérusalem » - Rencontre au sénat 23 janvier 1999

#### Quelques liens sur Internet :

- **AFPS** : <http://www.france-palestine.org>
- **AIC** : <http://www.alternativenews.org>
- **Stop The Wall** : <http://www.stophthewall.org>
- **ISM** : <http://www.ism-france.org/news>
- **CCIPPP** : <http://www.protection-palestine.org>
- **Plateforme des ONG pour la Palestine** : <http://www.pplateforme-palestine.org>
- **CAPJO – EuroPalestine** : <http://www.europalestine.com>
- **B'TSELEM** : <http://www.btselem.org>
- **ICAHD** : <http://www.icahd.org/eng>

Edition Ballon Rouge

BP 520 AUBAGNE LE CHARREL—13681 AUBAGNE CEDEX—ballonrouge.aubagne@free.fr—<http://ballon.rouge.free.fr>